TECHNOLOGIE

Finalités de l'enseignement de technologie au collège

publié le 14/01/2011 - mis à jour le 30/03/2011

La diversité des produits techniques, l'évolution de leur complexité en ce début de 21ième siècle nécessitent l'acquisition de démarches, de méthodes et de connaissances pour leur utilisation et la compréhension de leur fonctionnement. À ce titre, la Technologie permet d'apporter les connaissances sur les principes et la maîtrise des outils nécessaires pour comprendre le fonctionnement, l'organisation et les modes de construction de ces produits techniques.

S'adressant à l'ensemble d'une classe d'âge, l'enseignement de Technologie au collège est pour de nombreux jeunes le seul temps de formation scolaire à l'environnement technologique qui baigne leur vie quotidienne. En s'appuyant sur des programmes dont l'orientation générale est basée sur le triptyque « Technologie - Sciences - Société », cet enseignement permet de former des usagers éclairés et des citoyens responsables. La Technologie est donc une composante indispensable de la formation au collège.

La Technologie est une discipline qui permet d'acquérir des savoirs et des compétences liés à l'analyse, la conception et la réalisation des produits techniques.

Par ses nombreuses interactions avec les autres disciplines enseignées au collège, la technologie fédère les « savoirs » et « savoir-faire » de celles-ci tout en utilisant et en ordonnant leurs apports ; elle structure alors les apprentissages fondamentaux.

Par ailleurs, elle donne du sens aux acquisitions de base par des démarches spécifiques, des contenus adaptés et une pédagogie inductive appuyée sur le concret. Par l'étendue de son champ d'action, elle contribue à éclairer les jeunes sur leur orientation, notamment vers les études scientifiques, technologiques ou professionnelles et l'enseignement supérieur.

En faisant appel à un grand nombre de techniques de représentation et de pilotage informatisé, la Technologie apporte des connaissances diversifiées en matière de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Les acquisitions s'effectuent dans le cadre d'applications finalisées, de nature variée, mobilisées pour résoudre des problèmes clairement identifiés. L'utilisation de l'outil informatique en Technologie dépasse largement le cadre du traitement de texte, du tableur et d'Internet.

L'enseignement de la technologie est dispensé de la 6ème à la 3ème. Destinée à tous les jeunes quelle que soit leur orientation à l'issue du collège (professionnelle ou générale), cette matière n'a pas de vocation professionnelle mais donne une idée du monde de l'Industrie en général et apporte à l'élève les méthodes et les connaissances nécessaires pour comprendre et maîtriser le fonctionnement d'un objet matériel, d'un « produit ».

En 6ème, l'enseignement de la technologie s'inscrit dans la continuité des apprentissages dispensés en cycle 2 et cycle 3, en cours de « Découvrir le monde » et « Science expérimentales et technologie ».

L'enseignement en 6° s'articule autour d'un thème central, celui des « moyens de transport ».

- Collège Pierre Mendès France Parthenay

Document joint

Programme_technologie (PDF de 568.2 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.